

Révision générale du PAL de Delley-Portalban / réaménagement des rives du lac via le PAD « zone de tourisme et loisirs » et concession du port

Descriptif	A l'automne 2011, suite à la fusion des communes de Delley et de Portalban, le Conseil communal a entamé les travaux de révision et d'harmonisation des planifications. La révision comprend l'élaboration des outils directeurs (dossier directeur, programme d'équipement), des instruments opposables aux tiers (plan d'affectation des zones, règlement communal d'urbanisme), ainsi que des rapports et pièces justificatives (rapport explicatif, aperçu de l'état de l'équipement, etc.).
Contexte	La commune de Delley-Portalban est une petite commune des rives du lacs voyant sa population fortement augmenter en période estivale. En effet, cette commune essentiellement rurale attire de nombreux touristes à la belle saison qui viennent profiter du cadre de vie qu'offre la réserve naturelle de la Grande Cariçaie ainsi que les infrastructures mises à disposition au bord de l'eau comprenant un camping, des plages, des équipements sportifs et un port. Le port de Delley-Portalban fait partie des ports les plus importants du canton de Fribourg. Le travail de révision générale a donc dû être mené en prenant en compte aussi bien les besoins des habitants que ceux liés au tourisme.
Maître d'ouvrage	Commune de Delley-Portalban
Etat	Partiellement approuvé en 2022
Collaborations	CSD Environnement (étude d'impact), Goupe BfB (fiduciaire), Brahier Magnin Avocats, Bureau Christe&Gigax (étude mobilité)



Etude PAD

Au fil des années, la zone portuaire de Delley-Portalban a connu une succession d'aménagements : de la construction du camping en 1970, en passant par le port de plaisance en 1978, à la construction ultérieure du terrain de football ou à celle de la déchetterie communale. En vue de planifier l'avenir de ce secteur d'une façon coordonnée et de surtout renforcer son potentiel touristique, la Commune a étudié la restructuration complète du secteur riverain compris dans la fenêtre déterminée par le plan d'affectation cantonal (PAC) des réserves naturelles de la rive sud du lac de Neuchâtel. Dans ce but, elle a établi un PAD qui permet de résoudre certains problèmes latents et de mettre en place les conditions cadres nécessaires au développement et à la gestion globale de la zone de tourisme et de loisirs de Delley-Portalban.

Etude Concession

Le Port de Delley-Portalban, sis sur le lac de Neuchâtel, peut accueillir près de 800 bateaux. Son exploitation est au bénéfice de la Commune par le biais d'une concession et d'un droit district permanent négocié auprès de l'Etat de Fribourg. Dans le cadre du renouvellement de ceux-ci, la Commune a dû fournir un certain nombre de justificatifs, dont les investissements prévus et leur temporalité, une refonte des règlements associés à l'usage du port ainsi que les éléments liés à la durabilité sociale, environnementale et économique de sa gestion pour les prochaines décennies. Cette démarche a également demandé d'intégrer les objectifs du PAD « zone de tourisme et de loisirs » afin d'assurer une cohérence entre ces différentes planifications.



Plan du PAD « zone de tourisme et loisirs »